



PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2026

(En annexe : le BP 2026)

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 24 326 747 €

La section Fonctionnement augmente de 0,9 % par rapport aux prévisions de l'année 2025.

Dépenses de fonctionnement :

A NOTER EN 2026 :

- la TGAP sur l'incinération passe de 15 € HT à 16 €/tonne + 6,7 %
- la TGAP sur l'enfouissement de 65 € HT à 69 €/tonne, + 6,2%
- l'UVE : fin des travaux en mars – passage en phase 2 avec début de remboursement des travaux
- Centre de tri : nouveau contrat au 1^{er} /01/2026 – début des travaux 1/07/2026.

❖ **Chapitre 011 - Les charges à caractère général**, s'élèvent à 22 780 250 € en hausse de 2,2 % par rapport aux prévisions de 2025.

- **Les prestations de services** (article 611 - transport et traitement des déchets) avec 12 772 600 €, représentent près de 54 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les différentes filières de traitement des déchets du Sitom Sud Gard ont été estimées, en considérant des évolutions prévisibles en matière de tonnages et de prix :

- Incinération : 4 715 100 € sur une base de 90 000 tonnes.
- Tri : estimé à un prix moyen de traitement de 191 € HT pour 19 000 tonnes entrantes soit un coût total de 3 624 000 €.
- Enfouissement : l'estimation prend en compte la hausse de la TGAP, soit un coût total de 1 700 000 € (240 € HT/tonne pour 7 000 tonnes).
- Déchets verts : tonnage estimé 32 500 t pour un coût moyen de 45,50 €/t Le montant global s'élève à 1 479 000 €.
- Bois : 337 500 € pour 3750 tonnes (baisse significative des tonnages (- 42 %) avec le déploiement de la filière PMCB).
- DDS : estimation de 384 000 € pour le transport et traitement de 692 tonnes.
- Protoxyde d'azote : une estimation de 15 000 € pour le transport, location de contenant et le traitement de 1 500 bouteilles.
- Gravats : 500 000 € pour 17 550 tonnes.

- **Les frais d'études** (article 617) : 250 000 €

- Concerne le suivi et contrôle annuel de l'usine Evolia.
- Le suivi des travaux en cours sur l'UVE

- AMO pour le suivi des travaux du centre de tri

➤ **Honoraires** (article 62268) : 30 000,00 €

Concerne principalement des honoraires d'avocats, en conseil pour la gestion des affaires courantes du Sitom Sud Gard.

➤ **Frais bancaires** (article 627) : 150 000,00 €

Concerne les frais des services bancaires liés à l'emprunt pour le centre de tri.

➤ **Reversement aux adhérents des soutiens versés par les éco-organismes et produits issus des ventes matières** (article 62878), est estimé à 8 756 000 €,

Il s'agit principalement :

- Les soutiens CITEO (Emballages) pour 5 400 000 €.
- La vente des matériaux de la collecte sélective pour 1 641 000 €.
- La vente des ferrailles de déchetteries pour 800 000 €.
- REP déchets d'ameublement (DEA) pour 200 000 €.
- Les soutiens CITEO (papiers) pour 430 000 €.
- Verre : 80 000 €.
- le soutien des D3E : 180 000 €.

➤ **Taxe foncière et Contribution Economique Territoriale** (Articles 63512 & 63513) : les Taxes

Foncières de l'UVE du centre de tri Valrena pour un total de 300 000 €.

❖ **Chapitre 12 - Les charges de personnel** s'élèvent à 904 000 €

Cette estimation tient compte de l'évolution de carrière des agents, de l'augmentation des cotisations. Ces charges représentent 3,84 % des dépenses réelles de fonctionnement du Sitom Sud Gard.

❖ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes.** Elles sont estimées à 117 831,73 €,

Elles concernent notamment les indemnités et frais de missions des élus.

Ces charges représentent 0,5 % des dépenses réelles de fonctionnement du Sitom Sud Gard.

❖ **Chapitre 66 - charges financières** s'élèvent à 4 506, 74 €

Concernent les intérêts d'emprunts et les frais financiers (emprunt lié à l'acquisition des bureaux du SSG).

Le total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à : 23 806 588,47 € ; stable par rapport au BP 2025.

❖ **Chapitre 042 - Article 6811** : Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 300 158,53 €.

❖ **Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement.** Il est prévu 220 000 €.

1.1 Recettes de fonctionnement

A noter en 2026, la cotisation passe de 5,70 € HT à 5,50 € / habitant.

Le niveau de cotisation doit permettre au SSG d'afficher une Capacité d'autofinancement suffisante pour lui permettre d'emprunter auprès des établissements bancaires en vue de financer les travaux prévus sur le centre de tri.

❖ **Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses** (10 551 276 €) : en baisse de près de 20 % par rapport à 2026.

Concerne principalement :

- **La vente des matériaux** (Article 7078) : 1 620 000 €, en baisse de 32 % par rapport au prévisionnel 2025, en raison du passage en flux développement au centre de tri, ce flux de mélange de plastiques est repris à une valeur nulle par CITEO.
- **La refacturation des prestations par d'autres redevables** (Article 70878) ; le montant des services refacturés (8 919 000€) baisse encore cette année d'environ 17 % par rapport aux prévisions de 2025. Cette baisse est liée à la baisse du coût de l'incinération et à la mise en place de la filière PMCB qui permet de réduire les coûts de traitement notamment pour le bois. Le nouveau marché de traitement de protoxyde sans la ville de Nîmes réduit considérablement les montants des refacturations (220 000 € en 2025 contre 16 000 € prévu sur le BP 2026).

❖ **Chapitre 74 – Subventions, participations** : 7 605 942,50 € concerne :

- **La Participation des collectivités de rattachement** (article 74751) : 1 867 442,50 €.
Article sur lequel est imputé la contribution des EPCI adhérents au Sitom Sud Gard.
En baisse de 3 % en raison de la baisse de la cotisation à 5,50€ HT par habitant.

EPCI adhérents	Habitants recensés	Participation 2026
ALES Agglomération	12 105	66 577,50 €
Agglomération de NIMES METROPOLE	268 103	1 474 566,50 €
BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE	12 234	67 287 €
PAYS D'UZES	5 857	32 213,50 €
PETITE CAMARGUE	28 567	157 118,50 €
PIEMONT CEVENOL	5 036	27 698 €
DU PONT DU GARD	7 633	41 981,50 €
Total	339 535	1 867 442,50 €

- **Participations autres organismes** (Article 747888) : 5 738 500 €.
Il s'agit des soutiens des éco-organismes CITEO, Eco-maison, Eco-TLC, Ecologic, Eco-DDS.

❖ **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** : 41 999,36 €.

Concerne la redevance de frais de contrôle versée par EVOLIA.

❖ **Chapitre 002 – Résultat reporté n-1** : 6 127 529,14 €.

Il s'agit de l'affectation des résultats issus du CFU 2025.

Sur ces 6 127 529 €, **5 653 166 € sont reversés aux EPCI.**

Section de Fonctionnement – Vue d'ensemble

CHAPITRE	DEPENSES	Rappel BP/DM/VC 2025	Propositions 2026
Chapitre 011	Charges à caractère général	22 283 794,86	22 780 250,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	907 400,00	904 000,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	225 600,00	117 831,73
Chapitre 66	Charges financières	4 351,74	4 506,74
Chapitre 67	Charges exceptionnelles/spécifiques	90 000,00	0
Chapitre 68	Dotations aux provisions	95 765,00	0
DEPENSES REELLES EXPLOITATION		23 566 911,60	23 806 588,47
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	325 000,00	300 158,53
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	220 400,00	220 000,00
DEPENSES ORDRE		545 400,00	520 158,53
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		24 112 311,60	24 326 747,00

CHAPITRE	RECETTES	Rappel BP/DM/VC 2025	Propositions 2026
Chapitre 002	Résultat reporté ou anticipé	5 307 592,94	6 127 529,14
Chapitre 70	Produits des services, ventes divers	13 171 277,66	10 551 276,00
Chapitre 74	Dotations et participations	5 594 501,00	7 605 942,50
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	28 940,00	41 999,36
Chapitre 77	Produits exceptionnels/spécifiques	10 000,00	0
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		18 804 718,66	18 199 217,86
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		24 112 311,60	24 326 747,00

2. SECTION INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 2 24 940 463,61 €.

La section Investissement augmente de 948 % (reports inclus) par rapport à 2025 en raison de l'inscription des travaux à réaliser sur le centre de tri VALRENA.

2.1 Dépenses d'Investissement

Les principales dépenses inscrites :

❖ chapitre 21 pour 643 573,61 €.

Concerne principalement :

- **Installations, agencements des constructions** (Article 21352) : 284 415 €
- **Installations générales, agencements et aménagements divers c** (Article 2181) : 200 000 €

❖ chapitre 23 pour 24 261 245 €

Concerne les travaux sur le centre de tri prévus dans le cadre du marché passé avec la société PAPREC.

Ces travaux débuteront en juillet 2026 et devraient être achevés au 31 décembre 2026 pour une mise en service de la nouvelle chaîne de tri au 4 janvier 2027.

- ❖ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 35 645,00 €**
 - Remboursement du capital de l'emprunt sur les bureaux du Sitom Sud Gard.

2.2 Recettes d'Investissement

Les principales recettes inscrites :

- ❖ **Chapitre 001 Résultat reporté : 1 590 305,08 €.**
- ❖ **Chapitre 021 Virement de la section de Fonctionnement : 220 000 €.**
- ❖ **Chapitre 10 – Dotations – Réserves : 1 500 000,00 €**
 - Excédent de fonctionnement capitalisé
- ❖ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 330 000,00 €**
Acompte subvention CITEO pour conversion du centre de tri
- ❖ **Chapitre 16 : Emprunt et dettes assimilés : 21 000 000 €**
Il s'agit des emprunts à contracter pour financer les travaux du centre de tri (**24 261 245 € HT**).
- ❖ **Chapitre 040 : Amortissements des immobilisations : 300 158,53 €.**

Section Investissement – Vue d'ensemble

CHAPITRE	DEPENSES	Rappel BP 2025	Propositions 2026
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 347 038,78	643 573,61
Chapitre 23	Immobilisations en cours		24 261 245,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT		2 347 038,78	24 904 818,61
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	32 288,31	35 645,00
DEPENSES FINANCIERES		32 288,31	35 645,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 379 327,09	24 940 463,61

CHAPITRE	RECETTES	Rappel BP 2025	Propositions 2026
Chapitre 001	Résultat reporté ou anticipé	333 927,09	1 590 305,08
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	220 400,00	220 000,00
Chapitre 10	Dotations - Fonds divers - Réserves	1 500 000,00	1 500 000,00
Chapitre 13	Subvention d'investissement		330 000,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés		21 000 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	230 000,00	325 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 379 327,09	24 940 463,61